À défaut de pouvoir l'imposer en France, Emmanuel Macron réclame "un texte européen" pour interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans

Publié aujourd'hui à 21h01

Lire dans l'app

BFM Business
S.T. avec AFP

Partager

Le projet ayant été retoqué par le Conseil constitutionnel, l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans doit désormais être prise par l'Union européenne, a déclaré le chef de l'État. Il espère être entendu sur un projet qui ne fait pas encore l'unanimité.

Publicité

Emmanuel Macron a demandé à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen un "texte européen" pour interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans, afin de "protéger tous les enfants de l'Union", dans une lettre consultée lundi par l'AFP.

Publicité

Alors qu'une loi française en ce sens a été censurée en août par le Conseil constitutionnel, le président français réaffirme vouloir "trouver une voie de passage cet automne" par un "texte législatif révisé" au niveau national, "respectant le droit de l'Union et notre Constitution".

Publicité

Une interdiction "indispensable" pour Emmanuel Macron

Il demande à cet égard de "pouvoir compter à nouveau sur l'expertise et la mobilisation" des services de la Commission, "dans un temps restreint, lorsque ce texte" leur "sera transmis".

Emmanuel Macron, qui en a fait un cheval de bataille majeur de la fin de son second mandat, espère qu'une interdiction sera opérationnelle en France lorsqu'il quittera l'Élysée au printemps.

Mais "il devient indispensable aujourd'hui d'aller plus loin et d'harmoniser par un nouveau texte européen, une interdiction d'accès aux plateformes de réseaux sociaux pour les moins de 15 ans", ajoute-t-il dans ce courrier daté du 29 août.

"L'urgence est là", insiste le président français, qui a constitué au fil des mois une coalition de pays de l'UE en faveur d'une "majorité numérique", même s'il existe des nuances entre eux, notamment sur l'âge à fixer.

> ***"La vérification d'âge devra reposer sur un ensemble de solutions nationales et européennes robustes et respectueuses des règles de protection de la vie privée", estime Emmanuel Macron.***

Des propositions européennes attendues

Il demande aussi que ce texte européen "permette de cibler et d'encadrer clairement les fonctionnalités addictives et d'introduire des standards de sûreté par défaut", comme par exemple des "limites de temps d'utilisation".

En juillet, Ursula von der Leyen avait promis des propositions "après l'été". Elle avait dit vouloir "envisager un accès progressif et gradué pour différentes classes d'âge" aux réseaux sociaux, semblant ainsi vouloir suivre l'avis d'un comité d'experts européens qui a recommandé une interdiction d'accès pour les moins de 13 ans, et des limites moins strictes entre 13 et 18 ans.

Avant qu'elle dévoile son propre plan, Emmanuel Macron fait donc pression pour une position plus dure, avec une interdiction européenne harmonisée aux moins de 15 ans, selon le modèle qu'il veut mettre en place en France.

Le Conseil constitutionnel a considéré que le texte du Parlement français portait "une atteinte disproportionnée" à la liberté d'expression et de communication des adolescents. Il a toutefois reconnu "l'exigence constitutionnelle de protection de l'intérêt supérieur de l'enfant".

Newsletter BFM Tech Actu
Vous avez aimé cet article ? Vous souhaitez recevoir l'essentiel de l'actualité Tech ?
Saisissez votre email ici
Je valide
Vos données personnelles sont traitées par RMC BFM pour vous envoyer les newsletters auxquelles vous vous inscrivez. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment et exercer vos droits. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, Consultez la politique de confidentialité.

Addictions, dérives, harcèlement: pourquoi est-ce si compliqué d'encadrer l'utilisation des réseaux sociaux?

15:40

Le chef de l'État assure dans son courrier que les restrictions doivent être "mieux définies et encadrées" pour être acceptées par les Sages.

Sujets liés : Réseaux sociaux | Actualités | Tech

J'exerce mes droits
Charte de déontologie
CGU
Accessibilité : non-conforme

Les sites du groupe

BFM
BFM Business
BFM Tech
BFM Bourse
BFM Locales
BFM Alsace
BFM Côte d'Azur
BFM Dici
BFM Grand Lille
BFM Grand Littoral
BFM Lyon
BFM Marseille
BFM Normandie
BFM Toulon Var
RMC
RMC Sport
RMC+
RMC Life
RMC Découverte
RMC Conso
RMC Story
Zone Turf
SFR Actus
RMC BFM Drive

© Copyright 2006-2026 BFMTV.com. Tous droits réservés. Site édité par NextInteractive